

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024



Agissons ENSEMBLE
pour régénérer massivement les cycles de l'eau !



SOMMAIRE BILAN DE L'ANNÉE

01

Gouvernance et vie associative

1. Le Conseil d'Administration
2. L'équipe
3. Modèle économique
4. Comptabilité et gestion financière

03

2ème édition des Rencontres Nationales

1. Jour 1 dédié aux collectivités
2. Rencontres nationales
3. Structuration associative
4. Bilan et perspectives

05

Partenariats de recherche académique

1. Collaboration AMI-AERMC
2. Consortium Européen Horizon Europe

02

Lancement de projets d'H.R sur les territoires pilotes

1. Contexte et objectifs
2. Les territoires pilotes
3. Pilotage
4. Etat d'avancement

04

Projet LIFE ADAPT Grand Est

06

Rapprochement et visite en Slovaquie

07

Perspectives pour 2025



Mot des président·es

Chèr·e·s adhérent·e·s, chèr·e·s ami·e·s de la régénération,

L'année 2024 a été une année charnière pour l'association Pour une Hydrologie Régénérative. Marquée par une dynamique de structuration et de consolidation, elle a vu émerger de nombreux projets enthousiasmants, l'accueil de nouvelles personnes engagées, le renforcement de nos partenariats, et la tenue d'une deuxième édition des Rencontres Nationales, riche en partages et en élans collectifs.

Cette année a également marqué le lancement de notre stratégie de régionalisation, une étape importante pour faire vivre notre projet sur les territoires, au plus près des écosystèmes et des acteurs locaux, tout en consolidant un socle national solide. Ces avancées témoignent de la vitalité de notre mouvement et ouvrent de belles perspectives pour les années à venir.

À travers ce deuxième rapport d'activité, que nous avons l'honneur et le plaisir de co-présider, nous vous invitons à découvrir les temps forts de l'année, les chantiers en cours, les réussites, mais aussi les défis que nous relevons collectivement.

Nous adressons nos sincères remerciements à toutes celles et ceux - individus, collectifs, institutions, partenaires - qui contribuent, chacun·e à leur manière, à faire avancer une vision globale, systémique et régénératrice de la gestion de l'eau et des territoires. Grâce à votre engagement, notre association continue de grandir, de se renforcer et d'inspirer de nouvelles manières d'agir face aux urgences écologiques.

Très bonne lecture à vous, et au plaisir de poursuivre ensemble cette aventure passionnante et essentielle.



Charlène Descollonges



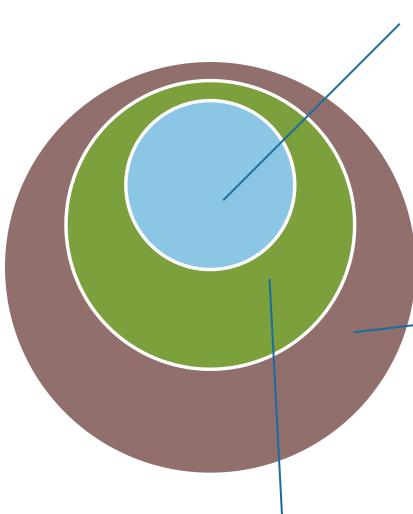
Simon Ricard

Gouvernance et vie associative

1 Élection du nouveau conseil d'administration

Lors de l'assemblée générale du 06 octobre 2024, le conseil d'administration est composé de 13 membres élus qui ont donc l'honneur et la responsabilité de contribuer au développement de l'association, pour laquelle l'ambition est grande et les chantiers en attente nombreux.

Pour rappel, [les statuts de Pour Une Hydrologie Régénérative](#) stipulent que le Conseil d'Administration est composé de deux à quinze membres élus en Assemblée Générale pour un mandat de trois ans avec le renouvellement chaque année d'un tiers des sièges. Ce principe permet d'assurer une forme de continuité dans la gestion de l'association et le développement de ses projets. Il permet également un garde-fou limitant la possibilité de prendre le contrôle de l'association par des tiers qui souhaiteraient en faire autre chose que ce qu'elle est.



Le Bureau

Charlène Descollonges, Co-Présidente
Ingénierie hydrologue indépendante

Denis Fréhel, Secrétaire
Formateur consultant indépendant

Simon Ricard, Co-Président
Formateur Cogérant

Rémy Gondre, Trésorier
Chargé de projet médicosocial

Le Conseil d'Administration

Samuel Bonvoisin
Ingénieur agronome indépendant

Cédric Cadet
Chef de pôle GEMAPI

Xavier Riveau
Ingénieur agronome

Jérôme Servent
Agriculteur

Pascal Blachier
Ingénieur

Maryse Perrier Borgey
Retraitée

Jonathan Schuite
Hydrologue

Thomas Servais
Ouvrier agricole

Céline Hough
Chargée action agro-écologique
pour la Maison Forte

Emmanuelle Soubeyran
Paysagiste

Rappelons que le rôle du conseil d'administration est de définir les orientations de l'association et de mettre en place les actions pour atteindre les objectifs fixés collégialement.

Gouvernance et vie associative

2 L'équipe salariée et prestataire

L'année 2024 a permis le recrutement de deux salariées et une prestataire privilégiée :

**Romane Collin - Chargée de mission pour l'AMI AE-RMC
(avril 2024 - 0,9 ETP)**



Romane est la première salariée de PUHR. Issue d'une formation de sciences et ingénierie de l'environnement à l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne (EPFL), avec une spécialisation en hydrologie, elle a pour mission d'assurer la coordination des missions de cet AMI, sur les deux volets prévus.

**Carole Ray Barman - Responsable administrative et financière
(décembre 2024 - 0,5 ETP)**



Carole est la seconde salariée de PUHR. Elle maîtrise les enjeux de financement des structures associatives et appuie la structuration des partenariats avec les personnes morales et les fondations qui souhaitent porter le sujet de l'hydrologie régénérative.

**Judith Eeckman - Docteure en hydrologie
(2024 - 2025)**



Judith est docteure en Hydro-Climatologie, spécialisée sur le rôle des sols dans les cycles hydrologiques. Elle est notre prestataire privilégiée pour le volet technique de la mission AE-RMC et est garante scientifique Méthode & Instrumentation .

La gestion RH de premier niveau a été assurée via le dispositif Chèque Emploi Associatif (CEA) de l'URSSAF, permettant la déclaration des salarié·es, l'édition des fiches de paie et le calcul des cotisations sociales, bien qu'il ne constitue pas un outil de pilotage RH à proprement parler. L'association a également mis en place les contrats obligatoires de mutuelle complémentaire et de prévoyance auprès d'Aésio. Par ailleurs, le contrat d'assurance MAIF a été modifié en cours d'année pour intégrer notamment les nouveaux équipements de suivi hydrologique acquis dans le cadre de l'AMI.

Gouvernance et vie associative

3 Modèle économique : stabilité et diversification financière

L'année 2024 a marqué une étape importante pour l'association PUHR en matière de consolidation et d'élargissement de ses sources de financement, témoignant de la reconnaissance croissante de la pertinence de ses projets et de sa structuration. Cette dynamique s'est traduite par l'engagement de nouveaux partenaires financiers, publics et privés, ainsi qu'une réflexion approfondie sur la stratégie de financement à moyen et long terme. **Voici les principaux financements obtenus :**



Principal financeur du projet AMI, l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse a officialisé son soutien à travers la signature d'une convention tripartite avec PUHR et les partenaires du projet en avril 2024. Ce partenariat constitue un appui stratégique et structurant pour la mise en œuvre opérationnelle du projet.



Un cofinancement partiel du projet AMI a été validé en août 2024 à hauteur de 44 000 €, consolidant ainsi le budget nécessaire à l'aboutissement de cette initiative multi-territoriale pilote.



Dans le cadre de son développement structurel et de sa professionnalisation, l'association a reçu un soutien financier de 75 000 € sur deux ans de la part de la fondation, destiné au renforcement des fonctions support et à la vie associative. La convention de partenariat a été signée en novembre 2024.



Après un long travail préparatoire entamé en 2023, la demande de subvention a été finalisée en décembre 2024 et acceptée en février 2025. Un montant de 216 000 € a été accordé pour cofinancer le projet AMI et les actions liées à la régionalisation du programme "Vie Associative - PUHR".



Le Département de l'Ain a apporté un soutien financier, certes modeste mais significatif, en 2024 en reconnaissance de l'intérêt local et territorial du projet porté par l'association.



Gouvernance et vie associative

3 Modèle économique : stabilité et diversification financière

Prospections et nouveaux partenaires identifiés



En 2024, une veille active et de nombreuses démarches de prospection ont permis d'identifier de nouveaux partenaires potentiels, tels que **Le Poids du Vivant**, les **fondations Anyama et Lemarchand**, ou encore le dispositif **1% for the Planet**. Des premiers échanges ont également eu lieu avec des acteurs institutionnels comme le **Ministère de l'Écologie** ou la **Compagnie Nationale du Rhône**. Ces démarches s'inscrivent dans une réflexion plus large sur l'orientation éthique des partenariats financiers, avec pour objectif l'élaboration prochaine d'une charte définissant les principes de sélection des financements en cohérence avec les valeurs de l'association.

4 Comptabilité et gestion budgétaire

Face à la croissance importante du budget 2024 et à la diversité des projets et des sources de financement, l'association a fait appel au **cabinet comptable GRAVIR** afin d'assurer une gestion rigoureuse, notamment sur les lignes budgétaires du projet AMI, la sécurisation des flux liés à l'arrivée de partenaires privés, et le suivi des soutiens dédiés à sa structuration. Bien que l'obligation de nommer un commissaire aux comptes ne s'applique pas encore, PUHR anticipe les exigences à venir en poursuivant la professionnalisation de sa gestion comptable.



2

Lancement des projets pilotes sur le bassin RMC



L'année 2024 a été marquée par un chantier majeur pour PUHR : le déploiement opérationnel du projet issu de l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) "[Eau et Climat : agir plus vite, plus fort sur les territoires de Rhône Méditerranée Corse](#)" émis par l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse (AERMC) en 2023. PUHR avait présenté, en octobre de la même, son projet annexe de suivi de collectivités pilotes sur deux volets: celui de documentation des démarches de concertation et celui de l'instrumentation et de recueil de données pour renseigner les effets des aménagements en Hydrologie Régénérative (HR) sur ces collectivités. PUHR est lauréate de cet AMI au titre du suivi qu'elle propose.

1 Contexte et objectifs

L'AMI vise à accompagner des projets territoriaux innovants capables de réduire la vulnérabilité des milieux et des sociétés aux perturbations climatiques, notamment à travers des actions de restauration des cycles de l'eau fondées sur des approches systémiques et concertées. Dans ce cadre, PUHR a proposé en 2023 une approche sur deux volets :



Le suivi qualitatif des démarches de concertation territoriale

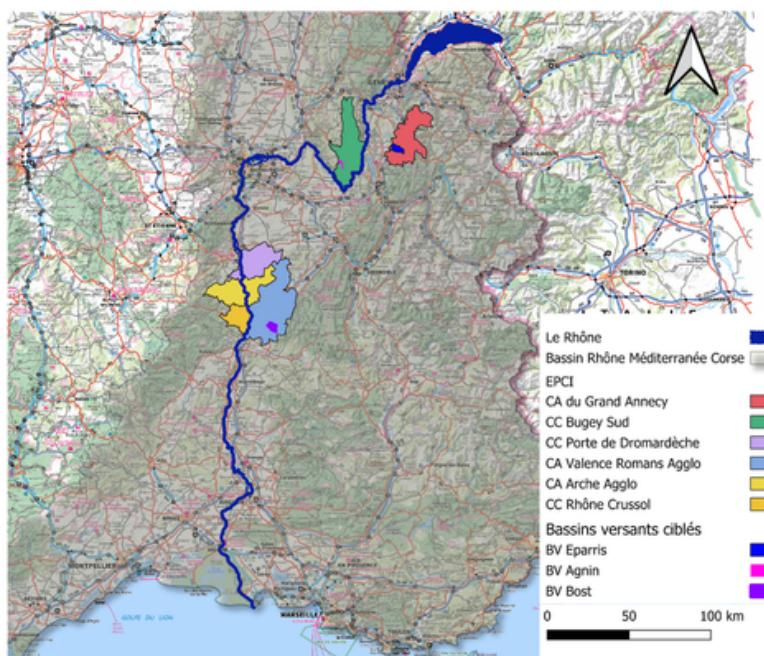


L'instrumentation scientifique de sites pilotes, afin de documenter les effets des aménagements d'hydrologie régénérative.

2 Les territoires pilotes

Six territoires pilotes ont été sélectionnés par l'AERMC dans le cadre de l'AMI pour expérimenter des projets d'hydrologie régénérative : **Valence Romans Agglo, Porte Drôme Ardèche, Rhône Crussol, Arche Agglo, la commune de Colomieu et le Grand Annecy**.

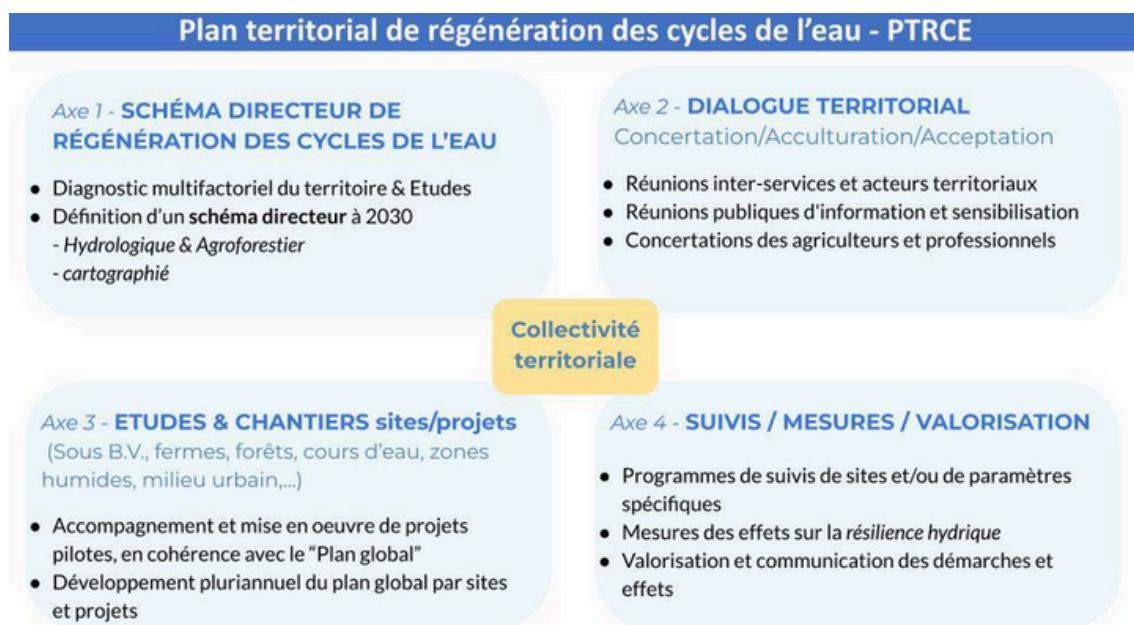
Chacune de ces collectivités développe une approche spécifique, adaptée aux enjeux locaux, permettant de structurer les quatre axes du Plan Territorial de Régénération des Cycles de l'Eau (PTRCE), tels qu'illustrés sur la carte ci-contre



2

Lancement des projets pilotes sur le bassin RMC

Toutes les collectivités pilotes sont engagées dans les quatre axes détaillés ci-dessous à des degrés diversifiés mais la mise en réseau et le travail collaboratif animé par l'association PUHR permettra d'améliorer les réflexions, l'homogénéisation des pratiques et les actions à mener au sein de ces axes :



3 Pilotage du projet



Romane Collin

Chargée de mission à PUHR, responsable du pilotage général du projet AMI-AE-RMC



Judith Eeckman

Prestataire en charge de l'instrumentation, de la capitalisation des données et garante scientifique "Méthode et Instrumentation"



Florence Gaunet

Chercheuse au CNRS / Aix-Marseille Université, elle apporte un appui méthodologique bénévole à PUHR sur l'analyse des dynamiques sociales et cognitives, notamment à travers des diagnostics multifactoriels.

Le Conseil d'Administration de l'association intervient en appui sur les choix stratégiques, en lien avec l'évolution du projet.

2

Lancement des projets pilotes sur le bassin RMC

4 Avancement du projet

Volet 1: Capitalisation des démarches et animation inter-territoriale

Cette action doit permettre de **favoriser le déploiement d'un Plan Territorial de Régénération des Cycles de l'Eau** (PTRCE) prospectif et concerté.

Le projet inclut l'organisation et l'animation de rencontres visant à mettre en relation les porteur·euses des cinq territoires pilotes pour favoriser le partage d'expériences et la réflexion collective sur les démarches d'hydrologie régénérative. En 2024, plusieurs temps forts ont eu lieu, dont **deux réunions** en visioconférence avec ateliers d'intelligence collective, ainsi qu'**une journée de terrain en octobre** lors des 2èmes Rencontres de l'Hydrologie Régénérative. Cette journée a permis des **visites de projets à Valence Romans Agglo et Porte DrômArdèche**, ainsi que des **interventions d'experts** autour de la régénération low-tech et du dialogue territorial.



Intervention de Cédric Cadet et Baptiste Morizot dans le cadre de la visite de la régénération low tech fondée sur les processus dans le cas de la Véore, sur le territoire de Valence Romans Agglo, à l'occasion de la journée destinée aux collectivités lors des 2èmes Rencontres de l'Hydrologie Régénérative, octobre 2024.

Etude de l'évolution de la situation territoriale



Parallèlement, **une étude de cognition sociale**, réalisée par Florence Gaunet, est réalisée pour suivre et analyser la mise en œuvre concrète des savoirs et savoir-faire liés à l'hydrologie régénérative dans un ou plusieurs territoires pilotes. Cette démarche vise à observer comment les acteurs locaux intègrent les connaissances présentées lors des réunions d'acculturation, de concertation et des démonstrations de terrain.

Deux stagiaires ont contribué à cette étude : Romane Moulet-Darzacq et Augustin Dagbetin.

Livret de Ressources “Plans territoriaux de régénération des cycles de l'eau” (PTRCE) à destination des collectivités

La documentation des démarches menées par les collectivités s'est organisée à travers la collecte des ressources produites par les cinq collectivités partenaires, par un suivi bilatéral avec chacune d'entre elles, et lors des temps inter-collectivités pilotes. Ce travail de capitalisation constitue les fondements d'un futur livret de ressources destiné à des collectivités territoriales, futur livrable de l'association autour de ce projet AMI.

2

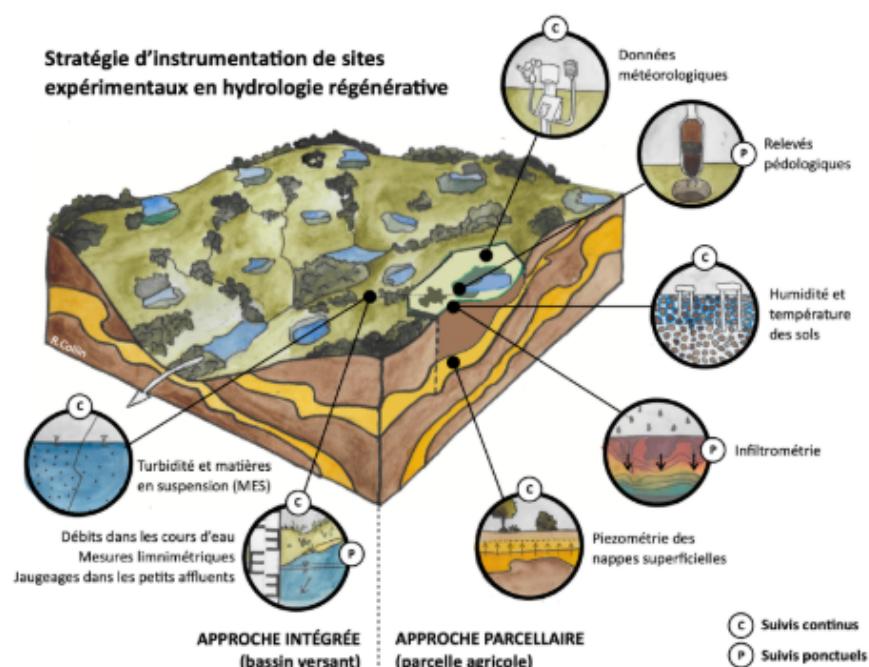
Lancement des projets pilotes sur le bassin RMC

5 Avancement du projet

Volet 2 : Mesures et suivi de sites expérimentaux des collectivités pilotes

Diagnostic de terrain et protocole

Afin d'initier un suivi scientifique sur les impacts des aménagements en hydrologie régénérative sur le fonctionnement hydrologique des territoires pilotes, les différentes étapes sont prévues selon l'avancement de chaque projet pilotes. Cette méthodologie et quantification des impacts sur les sites pilotes a été décrite et publiée dans la revue scientifique **Dynamiques Environnementales**.



Pour lire l'article



[Hydrologie Régénérative : Méthodologie de quantification des impacts pour les sites pilotes](#)

En 2024, des diagnostics de terrain ont été menés sur chacun des territoires pilotes. Parmi les étapes marquantes :

- **la visite du bassin versant de l'Agnin** à Colomieu en avril a permis de définir les modalités de suivi en lien avec les aménagements prévus.
- une **semaine de diagnostic agricole** s'est déroulée sur les territoires d'Arche Agglo et Rhône Crussol, réunissant huit exploitants et des membres du comité scientifique, dont la Chambre d'agriculture 07 et des prestataires locaux.

Des mesures pédologiques, piézométriques et hydrologiques ont été réalisées, conduisant à l'élaboration d'une stratégie d'instrumentation adaptée à chaque site.



2

Lancement des projets pilotes sur le bassin RMC

Stratégie d'instrumentation et du protocole de suivi

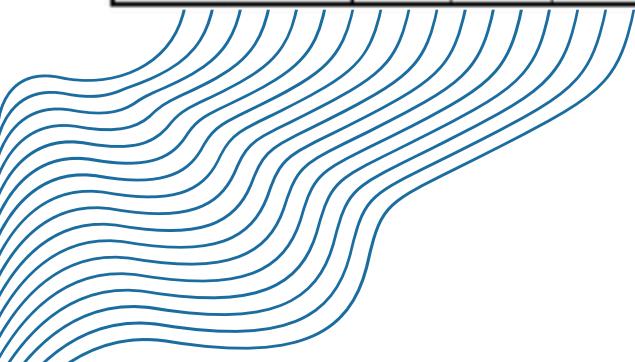
Suite à ces visites de terrain, une stratégie d'instrumentation a pu être conçue, à la fois spécifique à chaque territoire tout en permettant une cohérence trans-territoriale. Dans ce cadre, l'association a accueilli Nicolas Dalia en PMSMP (période de mise en situation professionnelle), qui a activement participé à cette étape de l'AMI avec l'équipe chargée du projet. Le travail de conception du suivi scientifique a abouti à la rédaction d'un article documentant le protocole de suivi, soumis au reviewing pour publication et a été accepté et publié depuis.

Préparation pour l'instrumentation

L'instrumentation requiert une minutieuse préparation, en particulier le choix des fournisseurs et la commande du matériel, la demande d'autorisation départementale lors d'installations prévues sur des ouvrages d'art départemental, ou encore la rédaction de convention d'hébergement du matériel scientifique avec les propriétaires de parcelles.

Avancement sur chaque territoire

| Etapes du projet | Etat d'avancement du projet de la collectivité pilote | | | | Etat d'avancement des missions de PUHR en lien avec la collectivité pilote (Volet 2) | | | | | | |
|---|---|-------------------------------------|-------------------------------------|--|--|---|-------------------------------------|--|--------------------------|--|---|
| | Ecriture du CCTP | Publication du CCTP | Choix des prestataires | Etude/Design/Travaux en cours de réalisation | 1ere visite de diagnostic terrain | Elaboration de la stratégie d'instrumentation | Commande des instruments de mesure | Installation des instruments de mesure | Collecte des données | Traitements des données et mise en forme | Partage des données sur une plateforme en ligne |
| Nom territoire (collectivité) | | | | | | | | | | | |
| Grand Annecy | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Commune de Colomieu | <input checked="" type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | avril 2024 | <input checked="" type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| CC Porte Drôme Ardeche et SIEP Valloire Galaure | <input checked="" type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | sept. 2024 | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Valence Romans Agglo | <input checked="" type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | | | | | | | |
| CC Rhône Crusol et Arche Agglo | <input checked="" type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | avril 2024 | <input checked="" type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |



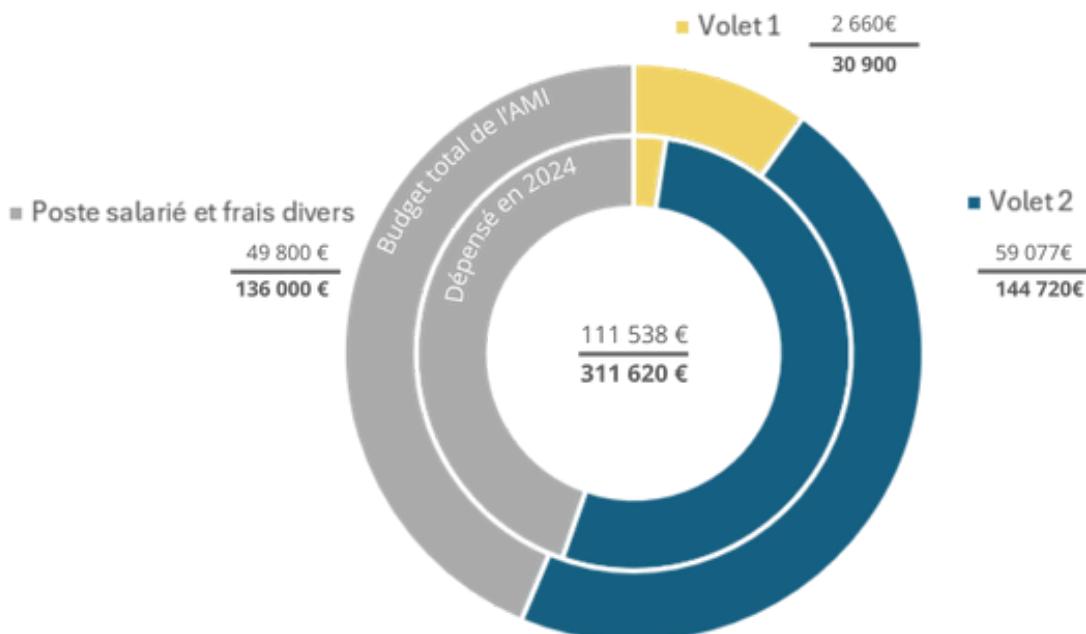
2

Lancement des projets pilotes sur le bassin RMC

Suivi budgétaire

Le projet représente un montant total de 311 620 €, réparti entre les deux volets de la mission, incluant le salaire chargé de la responsable de mission et les charges liées à la structure. La répartition des enveloppes et des financements par contributeur est présentée dans les éléments ci-dessous.

| | | | | | |
|---|-------------|-------------|-------------------------|-------------|--------|
| Volet 1 - Capitalisation sur les démarches des collectivités pour favoriser le déploiement de "PTRCE" | €30,900.00 | €292,620.00 | Agence de l'eau RMC | €204,834.00 | 70.00% |
| Volet 2 - Mesures et suivi de sites expérimentaux des collectivités pilotes | €144,720.00 | | Département de l'Ain | €1,972.00 | 0.67% |
| Salaires et charges + et 30% environnement sur salaires et charges | €117,000.00 | | Fondation Crédit Mutuel | €41,814.00 | 14.29% |
| Charges de structure | €19,000.00 | | Fondation SETEC | €44,000.00 | 15.04% |
| | | €19,000.00 | Fondation Crédit Mutuel | €14,186.00 | 74.66% |
| | | | Auto-financement | €4,814.00 | 25.34% |



3

Les 2^e Rencontres Nationales de l'Hydrologie Régénérative

Les 2èmes rencontres nationales de l'HR Rencontres Nationales de l'Hydrologie Régénérative ont réuni plus de 130 personnes sur trois jours d'échanges, de visites de terrain, d'ateliers et de réflexions autour de l'avenir de l'eau et des territoires.



Rencontres
Nationales 2024

3

Les 2^e Rencontres Nationales de l'Hydrologie Régénérative

1 Une ouverture dédiée aux collectivités (Vendredi 4 octobre)



La première journée a été dédiée aux collectivités territoriales avec un double objectif :

- Organiser la deuxième rencontre inter-collectivités dans le cadre du projet AMI, réunissant les territoires pilotes
- Favoriser les échanges avec d'autres collectivités venues de toute la France, intéressées par les démarches d'hydrologie régénérative.

La matinée a été consacrée à des visites de terrain, offrant aux participants l'opportunité de découvrir des projets concrets : le **domaine viticole de Lorient** (CC Rhône Crussol) avec ses aménagements favorisant l'infiltration et la lutte contre le ruissellement ; **une déambulation technique et sensible le long de la Véore**, conduite par Cédric Cadet (Valence Romans Agglo) et Baptiste Morizot, autour des logiques de régénération low-tech inspirées du castor ; ainsi que la visite du **GAEC de l'Auberge**, mettant en lumière des pratiques agricoles alignées avec les principes de l'hydrologie régénérative.

L'après-midi a rassemblé les porteurs de projets du réseau AMI autour d'**ateliers d'intelligence collective**, ouverts également aux autres collectivités participantes, pour partager retours d'expérience et réflexions communes.

La journée s'est clôturée par une projection du documentaire **Hydros - L'eau, cycle de la vie**, suivie d'un débat public autour des enjeux de gestion de l'eau, de restauration des cycles hydrologiques et de transformation des usages.

LES 2EMES RENCONTRES DE
L'HYDROLOGIE RÉGÉNÉRATIVE

VISITES DE TERRAIN | ATELIERS | CONFÉRENCES
CINÉ-DÉBAT | TABLE RONDE

AU CENTRE AGROÉCOLOGIQUE
LES AMANINS
26400 LA ROCHE-SUR-GRANE

4-6 OCT 2024

Hydrologie Régénérative

3

Les 2^e Rencontres Nationales de l'Hydrologie Régénérative

2 Rencontres nationales et échanges thématiques (Samedi 5 octobre)

La journée de samedi a élargi les perspectives à l'échelle nationale, en réunissant praticiens, chercheurs, agriculteurs, élus, citoyens et militants de l'eau.



Le matin, plusieurs parcours étaient proposés :

- Découverte de [pratiques agricoles régénératives au GAEC de Montlahuc](#),
- Visite de la [ferme du Chaloray et de ses aménagements hydrologiques](#),
- Présentation du [centre de formation Les Alvéoles](#)
- Immersion au coeur du [site des Amanins](#)
- Rencontre avec l'[association Biovallée](#).

L'après-midi a été consacré à des conférences et ateliers :

- Conférence de Florence Gaunet : "[De l'inaction climatique à l'action climatique](#)"
- Conférence de Denis Fréhel : "Conception systémique pour l'Hydrologie Régénérative"
- Atelier sensible animé par Judith Eeckman et Charlène Descollonges : "Affect et hydrographie"
- [Table ronde - Diffuser l'hydrologie régénérative sur les territoires](#)



Des [interviews](#) et une [émission de radio locale](#) ont prolongé ces échanges, avant une soirée festive animée par le groupe Canopais.



3

Les 2^e Rencontres Nationales de l'Hydrologie Régénérative

3 Structuration associative (Dimanche 6 octobre)

La journée du dimanche a été consacrée à la vie interne de l'association PUHR, avec un temps fort de consolidation stratégique. Les cofondateurs, Samuel, Simon et Charlène, ont ouvert la journée par une [présentation de l'histoire et des valeurs de l'association](#).



Des **ateliers de travail** ont ensuite permis d'approfondir plusieurs chantiers clés, notamment la plateforme numérique, la communication et le processus de régionalisation, amorcé par le Conseil d'Administration.

En clôture, l'Assemblée Générale Extraordinaire a acté la révision des statuts, une réforme du fonctionnement du CA avec un renouvellement par tiers, ainsi que l'élection de quatre nouveaux administrateurs, portant le Conseil à quinze membres.

4 Participation, bilan financier et perspectives

Bien que les participants aient majoritairement été issus de la vallée du Rhône et de la Drôme, les Rencontres ont rassemblé des participants venus de presque toutes les régions de France, ainsi qu'une délégation belge partenaire de longue date.

La journée du vendredi a compté, en plus des membres des collectivités pilotes, des représentants d'une quinzaine d'autres collectivités, administrations, instituts de recherche (dont l'INRAE) et associations.



Le **budget global de l'événement s'est élevé à environ 8 000 €**. L'hébergement et la mise à disposition des salles ont été pris en charge indirectement par le centre Les Amanins, à travers une participation intégrée aux repas.

L'événement a généré un **bénéfice net de 532,64 €**, réparti à parts égales entre un fonds de solidarité (permettant le remboursement partiel de neuf participant-es) et les fonds propres de l'association.



4

Projet LIFE ADAPT Région Grand Est



Dans le cadre de son engagement en faveur de la régénération hydrologique à grande échelle, l'association PUHR a été impliquée en 2024 dans le montage du dossier de présélection du projet LIFE ADAPT, porté par la Région Grand Est, aux côtés d'un vaste consortium regroupant collectivités, acteurs agricoles, bureaux d'études et structures de recherche. Ce projet, déposé dans le cadre du programme européen LIFE, a franchi avec succès la première étape de sélection à la fin de l'année 2024. L'année 2025 sera donc consacrée à la finalisation et au dépôt du dossier complet.



Une contribution originale de PUHR :
Régénérer, pas seulement s'adapter



Dans ce projet, PUHR propose d'introduire une approche régénérative des cycles de l'eau au sein d'un programme initialement centré sur l'adaptation au changement climatique. L'action s'organise autour de trois volets interdépendants.



Le premier vise à **cartographier les téléconnexions atmosphériques entre paysages**, en mettant en évidence les interactions hydrologiques entre trois échelles : la parcelle agricole ou naturelle, le bassin versant local et le bassin de précipitation/évaporation à l'échelle atmosphérique. L'exploitation de bases de données scientifiques existantes permettra de **produire des cartes thématiques régionales**, notamment dans le Grand Est (Vosges, plaine d'Alsace), afin d'illustrer ces liens.



Le second volet porte sur la diffusion d'une vision renouvelée des cycles de l'eau. Cette lecture "atmosphérique" entre territoires permettra de sensibiliser les acteurs de l'eau aux approches d'hydrologie régénérative et d'amorcer des réflexions de solidarité entre les bassins d'évaporation et les bassins de précipitation, comme l'appelle l'équipe de recherche du Stockholm Resilience Center

([Why we need a new economics of water as a common good](#) Article in Nature · March 2023)



Enfin, PUHR souhaite tisser de nouvelles alliances entre territoires hydrologiquement liés, en France comme en Europe. Cette dynamique passera par la mise en place de jumelages hydrologiques et la création d'espaces de dialogue entre élus, techniciens, agriculteurs, chercheurs et acteurs de terrain, pour favoriser la coopération au service de la régénération.

Déploiement envisagé

Les supports réalisés (cartes, infographies, outils pédagogiques) seront diffusés lors d'événements et publications, afin de soutenir une dynamique territoriale tout en contribuant à faire émerger une conscience collective élargie des mécanismes du cycle de l'eau.



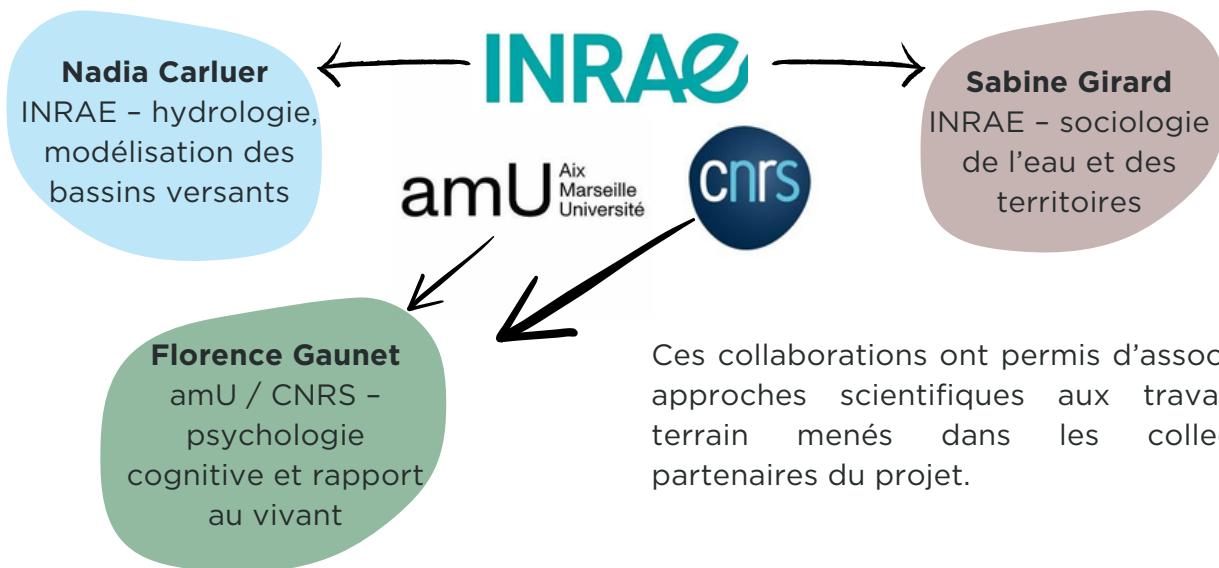
5

Concrétisation de partenariat de recherche académique

L'année 2024 a marqué une étape importante pour PUHR dans le développement de collaborations académiques, concrétisant plusieurs ambitions formulées dès 2023. Ces partenariats ont permis à l'association d'ancrer son action dans une approche transdisciplinaire, alliant sciences du vivant, sciences humaines et dynamiques territoriales.

1 Une collaboration effective dans le cadre de l'AMI-AERMC

À travers le projet "territoires pilotes" de l'AMI (Appel à Manifestation d'Intérêt) porté par l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse, PUHR a initié des coopérations actives avec plusieurs chercheuses de haut niveau :



2 Participation à un consortium européen Horizon Europe

PUHR a été invitée à intégrer un consortium européen dans le cadre de l'appel à projets Horizon Europe, autour du projet **GREEN-D**, coordonné par Séverine Tomas (INRAE Montpellier). Ce projet visait à explorer et déployer des solutions fondées sur la nature, notamment l'hydrologie régénérative, dans divers contextes européens.

Bien qu'il n'ait pas été retenu pour financement, cette participation a représenté une opportunité stratégique pour **renforcer la visibilité de PUHR à l'échelle européenne**, démontrer sa **capacité à s'inscrire dans des projets de recherche collaboratifs** et **élargir ses réseaux académiques et professionnels**.

6

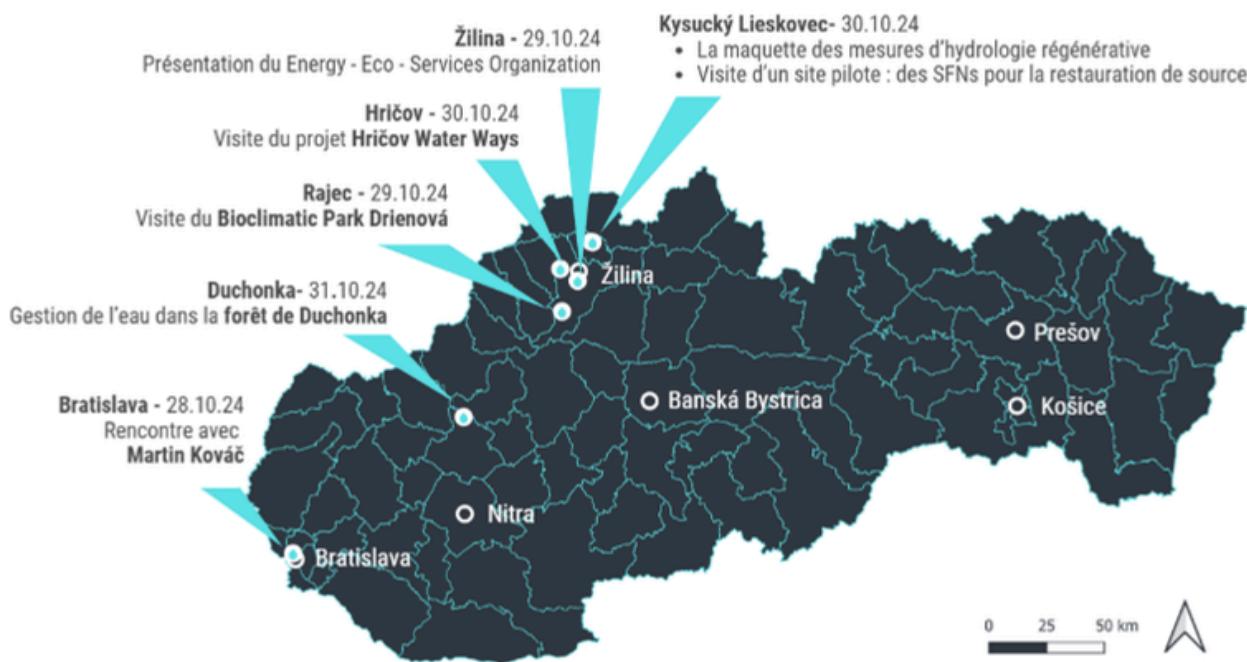
Rapprochement et visite en Slovaquie

Aux quatre coins du globe (Australie, Inde, Arabie Saoudite, Mexique,...), des initiatives ont émergé visant une régénération des cycles de l'eau et réhydratation des territoires, autant de sources d'inspiration plus ou moins proches pour un mouvement d'hydrologie régénérative en France.

Le continent européen a également hébergé un pionnier : **Michal Kravčík**, ingénieur hydrologue, et son association [People and Water](#) (L'udia a Voda), à l'origine du concept du [New Water Paradigm](#) (nouveau paradigme de l'eau), et de divers projets de réhydratation du territoire par la mise en place de [plans régionaux](#), mais également d'un plan national adopté en 2010 par le gouvernement slovaque.



Christophe Nothomb, co-initiateur de l'association Hydrologie Régénérative Belgique a pris contact avec Michal Kravčík pour organiser un rencontre et une visite des projets slovaques. La première édition du Slovak Water Tour était lancée, et s'est déroulée du 28 au 31 octobre 2024, avec plusieurs membres de PUHR Belgique et France, dans les lieux et projets résumés sur la carte ci-dessous :



Dans cette vidéo, **Simon Ricard** (PUHR France) et **Fabian Féraux** (PUHR Belgique) font, à titre informel, un retour en image et commenté de ces rencontres et visites de projet :



[Hydrologie régénérative en Slovaquie - Webinaire & masterclass publique](#)

7

Perspectives pour 2025



L'année 2025 s'annonce comme une année charnière dans le développement de l'association PUHR, avec la poursuite des dynamiques amorcées en 2024, et la consolidation de la structuration interne de l'association.

1

Poursuite AMI



Le travail autour des PTRCE et l'instrumentation des sites pilotes sera intensifié en 2025. Il s'agira de mieux documenter les effets des aménagements, en observant les dynamiques de propagation hydrologique à différentes échelles.

2

Rencontres régionales



Elles seront une priorité de l'année 2025 et devront permettre de consolider les dynamiques locales, encourager l'émergence de nouveaux projets et amorcer la régionalisation de PUHR selon une logique biogéographique plutôt qu'administrative.

3

Plateforme



L'ambition de la plateforme - work in progress dans le cadre d'une réflexion collective - vise à favoriser la compréhension, la mise en réseau et l'action autour de l'hydrologie régénérative, avec différents niveaux d'entrée adaptés aux profils, du grand public aux experts.

4

Manifeste



Un travail d'écriture collective est en cours pour élaborer un document socle, à la fois politique, accessible et poétique, destiné à sensibiliser le grand public, les élus et les institutions à la régénération du cycle de l'eau. Il servira de base à une future stratégie de plaidoyer.

5

Vie associative



Le recrutement d'une troisième personne pour animer la vie associative et soutenir la recherche de financements. En parallèle, une réflexion collective est engagée sur l'externalisation de certaines fonctions support et la recherche de locaux adaptés se poursuit.

6

Partenariats



PUHR poursuivra le développement de partenariats avec des structures aux démarches complémentaires (Eau Bien Commun, CNRA, AFAF, PUHR Belgique, GRAIE, ADOPTA...), notamment avec le MAPCa, autour des approches de régénération régénération low tech des rivières. Ces alliances visent à mutualiser les savoirs et renforcer les dynamiques collectives.



REJOIGNEZ LE MOUVEMENT SUR
WWW.HYDROLOGIE-REGENERATIVE.FR

